



CONCERTATION PRÉALABLE DU 13 FÉVRIER AU 15 MARS 2024

RN42

MISE À 2X2 VOIES DE LA SECTION NABRINGHEN - LES BULLESCAMPS



Autorité administrative indépendante, la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) est défenseuse des droits constitutionnels de chacun à être informé et à participer aux décisions ayant un impact sur l'environnement.

www.debatpublic.fr

La concertation préalable organise la participation du public au projet de mise à 2x2 voies de la RN42 entre l'échangeur de Nabringhen et Les Bullescamps (Coulomby). Elle se déroule sous le regard de M. Christophe BACHOLLE, garant de la concertation désigné par la Commission Nationale du Débat Public.

Elle invite le public à s'informer sur le projet et sur les scénarios d'aménagement envisagés. Elle permet de recueillir auprès des habitants et des acteurs le maximum de questions, avis, remarques et points d'attention. Ils éclaireront la décision de l'État, maître d'ouvrage, sur un scénario à retenir et sur la suite des études.

La direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Hauts-de-France, maître d'ouvrage, vous remercie d'avance pour votre participation et pour vos contributions.

VOS QUESTIONS ET AVIS SUR



RN42-concertation.fr

INFORMEZ-VOUS

- ✓ sur **RN42-concertation.fr**
- ✓ **dans les mairies** de Nabringhen, Longueville, Escœuilles, Coulomby, Alquines, Quesques, Surques et Brunembert
- ✓ **au siège** des communautés de communes du **Pays de Lumbres et de Desvres-Samer**

RENCONTRONS-NOUS ET ÉCHANGÉONS



- ✓ **Lors des réunions publiques ouvertes à tous**
 - **mardi 13 février 2024 : réunion d'ouverture** à 18 h, salle multifonctions d'Escœuilles
 - **mercredi 28 février 2024 : réunion avec table ronde** des acteurs du territoire à 18 h, salle multifonctions d'Escœuilles
 - **mercredi 13 mars 2024 : réunion de clôture** à 18 h, salle Michel Berger à Lumbres
- ✓ **Lors des permanences de la DREAL Hauts-de-France**
 - **lundi 19 février 2024** à la mairie de Nabringhen de 10 h à 12 h et à la mairie de Lumbres de 14 h à 16 h
 - **jeudi 7 mars 2024** à la mairie de Boulogne-sur-Mer de 10 h à 12 h et à la mairie de Coulomby de 14 h 30 à 16 h 30

CONTACTER LE GARANT DE LA CONCERTATION

- pour tout sujet concernant le processus de participation du public au projet :
- par courriel préférentiellement : christophe.bacholle@garant-cndp.fr
 - par courrier : Commission Nationale du Débat Public (CNDP) – À l'attention de M. Christophe BACHOLLE – 244 boulevard Saint-Germain – 75007 Paris



QUELS SONT POUR VOUS LES AVANTAGES ET LES INCONVÉNIENTS DES DIFFÉRENTS SCÉNARIOS ?

LES SCÉNARIOS D'AMÉNAGEMENT

Cinq scénarios et leurs variantes ont été étudiés. Trois d'entre eux (A, C et E) ont été retenus par le maître d'ouvrage, en accord avec les collectivités locales, et sont présentés au public au cours de la concertation.

Ces scénarios répondent tous aux objectifs du projet, à savoir :

- **sécuriser et faciliter les déplacements** entre Boulogne-sur-Mer et Saint-Omer tout en maintenant **un bon niveau de desserte locale** ;
- **mettre l'infrastructure aux normes environnementales actuelles** (amélioration de l'assainissement routier, passage de la faune).

SCÉNARIO A

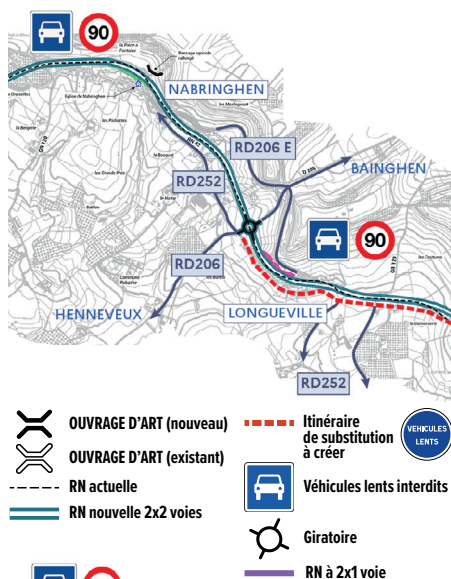
ROUTE EXPRESS À 2X2 VOIES AVEC 1 ÉCHANGEUR DÉNIVELÉ



PLUS D'INFORMATIONS SUR LES SCÉNARIOS dans le dossier de concertation (RN42-concertation.fr) et au cours des réunions publiques et des permanences.

SCÉNARIO C

ROUTE EXPRESS À 2X2 VOIES AVEC 3 GIRATOIRES



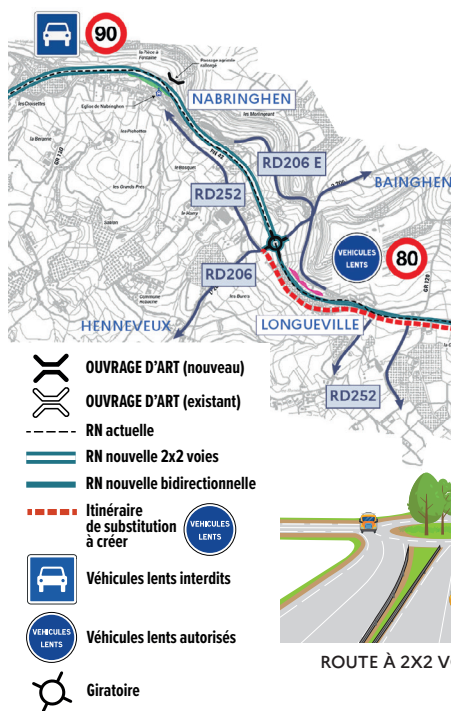
- Mise à 2x2 voies
- 3 carrefours giratoires
- 90 ou 110 km/h
- Suppression des accès riverains directs et des carrefours intermédiaires
- 1 itinéraire de substitution pour les véhicules lents



Ce scénario sécurise les déplacements. Il est plus perméable vis-à-vis du territoire traversé, au détriment du trafic de transit.

SCÉNARIO E

ROUTE PARTIELLEMENT À 2X2 VOIES AVEC 3 GIRATOIRES



- Mise à 2x2 voies sur environ 5 km, avec 1 itinéraire de substitution pour les véhicules lents
- Maintien de la route bidirectionnelle (une voie dans chaque sens sans séparateur central) sur environ 4,5 km ; les véhicules lents peuvent circuler sur cette partie de la RN42
- 3 carrefours giratoires
- 80, 90 ou 110 km/h
- Suppression des accès riverains directs et des carrefours intermédiaires sur l'ensemble de la section

Ce scénario sécurise partiellement les déplacements. Il limite les impacts sur le foncier agricole et sur les milieux naturels.

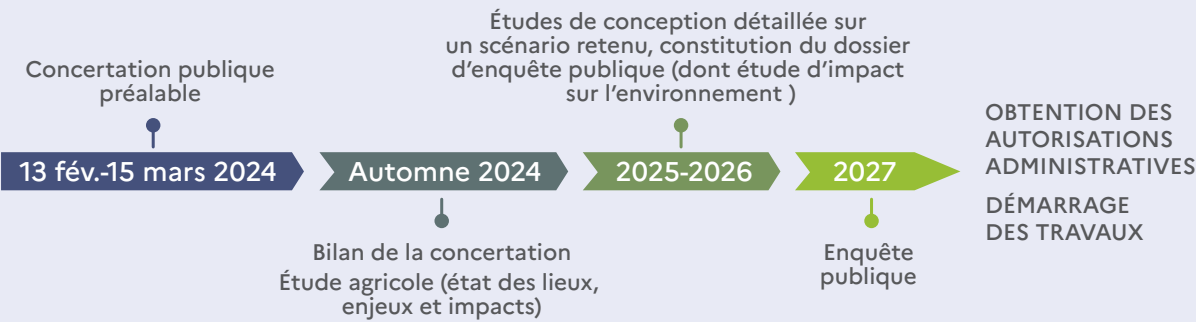


ROUTE À 2X2 VOIES



ROUTE
BIDIRECTIONNELLE

OÙ EN SOMMES-NOUS ?



QUELS SONT POUR VOUS LES CRITÈRES LES PLUS IMPORTANTS ? QUEL SCÉNARIO PRIVILÉGIEZ-VOUS ET POURQUOI ?...

LA COMPARAISON DES SCÉNARIOS

Les scénarios d'aménagement étudiés ont des impacts plus ou moins forts sur les conditions de déplacements, la desserte du territoire, l'environnement naturel, le cadre de vie des habitants (bruit, qualité de l'air), le tissu urbain existant, l'activité agricole et l'activité économique.

SCÉNARIO / VARIANTE		SANS AMÉNAGEMENT OU «FIL DE L'EAU»	SCÉNARIO A		SCÉNARIO C		SCÉNARIO E
			Variante A1	Variante A2	Variante C1	Variante C2	
		Pas d'aménagement	Route express à 2x2 voies	Route express à 2x2 voies	Route express à 2x2 voies	Route express à 2x2 voies	Aménagement partiel à 2x2 voies (environ 5 km aménagés sur les 9,5 km)
			1 échangeur au niveau de la RD215	1 échangeur à Escœuvres (ex-RN)	3 giratoires RD206 – RD215 – RD216	3 giratoires RD206 – RD215 – ex-RN	3 giratoires RD206 – RD215 – ex-RN
Effets sur les conditions de déplacement et la desserte du territoire	Sécurité des déplacements						
	Homogénéité du parcours						
	Gain de temps (transit)	Temps habituel 9 minutes	-3 minutes	-3 minutes	-1 minute	-1 minute	Pas de gain
	Accès au territoire						
	Prise en compte des mobilités douces (piétons, cyclistes)						
Effets et impacts sur l'environnement, le cadre de vie des habitants, l'activité économique et agricole	Impact sur les milieux naturels						
	Impact sur les continuités écologiques						
	Paysage						
	Requalification environnementale de l'infrastructure (assainissement)						
	Impact sur la qualité de l'air et le bruit						
	Impact sur le tissu urbain existant						
	Activité économique						
	Consommation de terres agricoles						
Coût et complexité technique (en millions d'euros - M€ - aux conditions économiques 2023, hors acquisitions foncières et mesures environnementales)			90 M€	91 M€	73 M€	70 M€	63 M€

Situation fortement améliorée Situation améliorée Comme aujourd'hui Situation dégradée Situation fortement dégradée